

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE)

Siège social : 95, Avenue de la Liberté -1002 Le Belvédère – Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Fehmi LAOURINE.

ACTIFS
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net
AC1 Actifs incorporels						
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	32 067	6 706	25 361	0	0	0
	32 067	6 706	25 361	0	0	0
AC2 Actifs corporels d'exploitation	137 253	13 456	123 797	0	0	0
AC22 Autres installations, outil et mobilier	137 253	13 456	123 797	0	0	0
	137 253	13 456	123 797	0	0	0
AC3 Placements						
AC33 Autres placements financiers	17 756 190	0	17 756 190	5 000	0	5 000
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	15 751 190	0	15 751 190	0	0	0
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
AC336 Autres	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000
	17 756 190	0	17 756 190	5 000	0	5 000
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	0	0	0	0	0	0
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	0	0	0	0	0	0
AC6 Créances						
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	774 014	935	773 079	0	0	0
AC611 Primes acquises et non émises	774 014	935	773 079	0	0	0
AC63 Autres créances	52 114	0	52 114	2 500	0	2 500
AC631 Personnel	2 430	0	2 430	2 500	0	2 500
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	30 092	0	30 092	0	0	0
AC633 Débiteurs divers	19 592	0	19 592	0	0	0
	826 128	935	825 193	2 500	0	2 500
AC7 Autres éléments d'actif						
AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	6 466 244	0	6 466 244	9 975 656	0	9 975 656
AC72 Charges reportées	0	0	0	48 763	0	48 763
AC722 Autres charges à répartir	0	0	0	48 763	0	48 763
AC73 Comptes de régularisation Actif	477 729	0	477 729	0	0	0
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	427 819	0	427 819	0	0	0
AC733 Autres comptes de régularisation	49 910	0	49 910	0	0	0
	6 943 973	0	6 943 973	10 024 419	0	10 024 419
Total	25 695 611	21 097	25 674 514	10 031 919	0	10 031 919

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	MONTANT AU 31/12/2013	MONTANT AU 31/12/2012
Capitaux Propres		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	10 000 000	10 000 000
CP6 Résultat Exercice	-1 435 739	0
Total capitaux propres avant affectation	8 564 261	10 000 000
Passifs		
PA1 Autres passifs financiers		
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	93 917	0
	93 917	0
PA2 Provisions pour autres risques et Charges		
	0	0
PA3 Provisions techniques brutes		
PA320 Provision d'assurances vie	16 057 419	0
PA330 Provision pour sinistres (Vie)	104 941	0
	16 162 360	0
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte	0	0
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0	0
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	112 080	0
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	49 832	0
PA622 Autres	49 832	0
PA63 Autres dettes	180 290	31 919
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	75 993	5 837
PA634 Crédoiteurs divers	104 297	26 082
	342 202	31 919
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisations Passif	511 774	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	511 774	0
	511 774	0
Total du passif	17 110 253	31 919
Total des capitaux propres et du passif	25 674 514	10 031 919

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Opérations brutes 2013	Cessions et /ou rétrocessions	Opérations nettes 2013	Opérations nettes 2012
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	+ 16 294 032	56 733	16 237 299	0
PRV2 Produits de Placements				
PRV21 Revenus des placements	+ 182 505	0	182 505	0
sous total 2a	182 505	0	182 505	0
sous total 2	16 476 537	56 733	16 419 804	0
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	+ 0	0	0	0
PRV4 Autres produits techniques	+ 0	0	0	0
CHV1 Charge de sinistres				
CHV11 Montants payés	- 33 250	0	33 250	0
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/- 104 941	0	104 941	0
sous total 3	138 191	0	138 191	0
CHV2 Variation des Autres Provision				<u>0</u>
CHV21 Provisions d'assurance vie	+/- 16 057 419	0	16 057 419	0
sous total 4	16 057 419	0	16 057 419	0
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0	0	0	0
CHV4 Frais d'exploitation				<u>0</u>
CHV41 Frais d'acquisition	- 873 421	0	873 421	0
CHV43 Frais d'administration	- 131 800	0	131 800	0
sous total 5	1 005 221	0	1 005 221	0
CHV5 Autres Charges techniques	- 572 480	0	572 480	0
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	- 10 695	0	10 695	0
sous total 6	583 175	0	583 175	0
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	- 0	0	0	0
CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	- 0	0	0	0
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-1 307 470	56 733	-1 364 203	0

ETAT DE RESULTAT
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Montant 2013	Montant 2012
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+/- -1 364 203	0
PRNT1 Produits des Placements		
PRNT11 Revenus des placements	+ 211 305	0
sous total 1a	211 305	0
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+ 330	0
sous total 1	-1 152 568	0
CHNT1 Charges des Placements		
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	- 100	0
sous total 2	100	0
PRNT2 Autres produits non techniques	+ 0	0
CHNT3 Autres charges non techniques	- 250 484	0
Résultat provenant des activités ordinaires	-1 403 151	0
CHNT4 Impôts sur le résultat	- 32 588	0
Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts	-1 435 739	0
PRNT4 Gains extraordinaires	+ 0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	- 0	0
Résultat extraordinaire	0	0
Résultat net de l'exercice	0	0
CHNT6/PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)	0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	-1 435 739	0

ETAT DE FUX DE TRESORERIE
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Montant 2013	Montant 2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	15 520 018	0
Sommes versées pour paiement des sinistres	-31 586	0
Encaissements des primes reçues (acceptations)		0
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)		0
Commissions versées sur les acceptations		0
Décaissements de primes pour les cessions	-6 901	0
Encaissements des sinistres pour les cessions		0
Commissions reçues sur les cessions		0
Commissions versées aux intermédiaires		0
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-1 130 571	-22 994
Variation des dépôts auprès des cédantes		0
Variations des espèces reçues des cessionnaires		0
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-17 751 190	0
Encaissements liés à la cession de placements financiers		0
Taxes sur les assurances versées au trésor		0
Produits financiers reçus	-33 779	0
Impôt sur les bénéfices payés	0	0
Autres mouvements		-1 350
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-3 434 010	-24 344
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-75 403	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles		0
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		0
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées a l'exploitation		0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-75 403	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		10 000 000
Dividendes et autres distributions		0
Encaissements provenant d'emprunts		0
Remboursements d'emprunts		0
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales		0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	10 000 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-3 509 412	9 975 656
Trésorerie de début d'exercice	9 975 656	0
Trésorerie de fin d'exercice	6 466 244	9 975 656

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2013

I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Recrutement de sept nouveaux diplômés.
- Homologation auprès du Comité Général des Assurances des produits « AWLADI », « CAPITAL PLUS », « TOUMOUIHI », « RAHAT BALI » et « ASSUREMPRUNT ».
- Entrée en exploitation à compter du 16 mai 2013.
- Campagne publicitaire de lancement.

III- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définis par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

A- Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement réparti sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

B- Contrat de location financement

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

C- Obligations et autres titres à revenus fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ».

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

D- Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises sont afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison de retard dans les traitements informatiques.

E- Primes à annuler

Les primes à annuler sont comptabilisées lors de chaque inventaire, pour faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice.

F- Intérêts acquis non échus

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

G- Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatés d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis. à la clôture de l'exercice.

H- Provisions techniques

Provision mathématique :

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

Provision pour frais de gestion :

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Provision pour participation aux bénéfices :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

Provision pour sinistres à payer :

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

I- Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisition
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :
 - ✓ L'effectif,
 - ✓ Surface des locaux occupés,
 - ✓ Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

IV- NOTES SUR LE BILAN

Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2013, le montant brut de 32 067 dinars, correspondent aux coûts des licences d'utilisation du logiciel d'exploitation de la Compagnie.

Le coût du logiciel est amorti linéairement au taux de 33.33%.

AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant au 31/12/2013 un montant de 137 253 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute	Taux d'amort.	Amortissement	Valeur nette
Matériel de transport pris en leasing	98 000	20%	3 866	94 134
Matériel et Mobiliser de Bureau	2 327	20%	835	1 492
Matériel informatique	36 926	33,33%	8 755	28 171
Total	137 253		13 456	123 797

AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant au 31/12/2013 un montant de 17 756 190 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute
Certificats de dépôt	2 000 000
Bons de trésor	15 751 190
Dépôts et cautionnements	5 000
Total	17 756 190

Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

AC611 Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2013 à 774 014 dinars, correspondent à des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison de retard dans les traitements informatiques.

AC63 Autres créances

Les autres créances totalisant au 31/12/2013 un montant de 52 114 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Personnel avances et acomptes	2 430
Retenues à la source opérées par les organismes financiers	30 092
Solde des refacturations de frais entre la compagnie et la Banque Attijari de Tunisie	19 592
Total	52 114

AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse

Les avoirs en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2013 la somme de 6 466 244 dinars :

Désignation	Montant
Comptes courants Attijari Bank	6 465 798
Caisse Siège	446
Total	6 466 244

AC73 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs totalisent au 31/12/2013 un montant de 477 729 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Intérêts courus sur certificats de dépôt	30 821
Intérêts courus sur BTA	383 239
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	13 759
S/Total Intérêts acquis non échus	427 819
Charges constatées d'avance	6 605
Produits à recevoir	43 305
S/Total Autres comptes de régularisation	49 910
Total	477 729

Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs

CP1 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisant au 31/12/2013 un montant de 8 564 261 dinars correspondent au montant du capital social diminué du résultat de l'exercice.

PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant au 31/12/2013 un montant de 93 917 dinars correspondent au montant restant du relatif au contrat de leasing conclu avec la société ATTIJARI LEASING pour l'achat de la voiture de fonction du Directeur Général de la compagnie.

En effet, la Société ATTIJARI LEASING a conclu le 20/10/2013 un contrat de location financement portant sur une voiture de tourisme d'une valeur toutes taxes comprises de 98 000 dinars. La ventilation selon la durée résiduelle de la dette en distinguant la part à moins d'un an et la part à plus d'un an et moins de cinq ans s'établi comme suit :

	Principal	Intérêts
Dettes à moins d'un an	17 116	6 324
Dettes à plus d'un an et à moins de cinq ans	76 801	11 008
Total	93 917	17 332

PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent à fin décembre 2013 un montant de 16 162 360 dinars détaillées comme suit :

Désignation	Montant
Provisions mathématique	16 050 234
Provisions pour sinistres	100 896
Provision pour frais de gestion des sinistres	7 185
Provisions pour frais de gestion	4 045
Total	16 162 360

PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant au 31/12/2013 un montant de 112 080 dinars correspondent au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours (Hors celles relatives aux primes acquises et non émises constatées au niveau des comptes de régularisation (Cf. PA71) revenant à la Banque Attijari Bank, au titre de l'exercice 2013, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

PA 62 Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance totalisant au 31/12/2013 un montant de 49 832 dinars correspondent au montant des primes cédées aux réassureurs non réglées à la clôture de l'exercice.

PA 63 Autres dettes

Les autres dettes totalisant au 31/12/2013 la somme de 180 290 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
IS à payer	32 588
Impôts et taxes	34 736
CNSS	8 669
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	75 993
Fournisseurs Factures non Parvenues	32 301
Divers fournisseurs d'exploitation	71 996
Créditeurs divers	104 297
Total	180 290

PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant au 31/12/2013 un montant de 511 774 dinars se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Provision pour bonus à payer	190 412
Provision Rémunération Président de conseil	80 000
Provision Challenges aux réseaux	75 000
Diverses charges à payer	57 070
Provisions pour cadeaux	40 436
Commission d'acquisition/PANE	33 283
Provisions pour congés	18 804
Commission de gestion à payer	11 768
Provision pour départ à la retraite	5 001
Total	511 774

V-NOTES SUR LE RESULTAT

Résultat technique par catégories de contrats

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

Ventilation des charges de personnel

La ventilation des charges de personnel, totalisant au 31/12/2013 un montant de 884 705 dinars, se présente comme suit :

Désignation	Montant
Salaires bruts et avantages	632 488
Congés à payer	18 804
Bonus à payer	190 412
Charges sociales patronales	19 631
TFP & FOPROLOS	18 369
Provision pour départ à la retraite	5 001
Total	884 705

Charges de commissions

La compagnie commercialise ses produits, exclusivement, à travers le réseau des agences de la Banque Attijari Bank.

Les commissions revenant à la banque, totalisant au 31/12/2013 un montant de 157 131 dinars, correspondent à des commissions d'acquisitions et des commissions de gestion des encours respectivement pour 145 363 dinars et 11 768 dinars.

Charges et produits des placements

Les charges et les produits des placements ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

VI- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

- Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant au 31/12/2013 un montant de -3 434 010 dinars contre -24 344 dinars pour l'exercice précédent s'analyse comme suit :
 - Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent au 31/12/2013 un montant de 15 520 018 dinars.
 - Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent au 31/12/2013 un montant de 31 586 dinars.
 - Les décaissements au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent au 31/12/2013 à 6 901 dinars.
 - Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers sous forme de BTA et de certificats de dépôt totalisent au 31/12/2013 un montant de 17 751 190 dinars.
 - Les produits financiers reçus présentant au 31/12/2013 un solde débiteur de -33 779 DT correspondent au solde entre :
 - les intérêts courus lors de l'acquisition des BTA, constatés au débit du compte « Produits financiers », et
 - le montant des coupons détachés et les intérêts perçus au titre des certificats de dépôts.
 - Les sommes versés aux fournisseurs et au personnel totalisent au 31/12/2013 un montant de 1 130 571 dinars ;
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisant 75 403 dinars correspondent aux décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

VII- Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 4 Février 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date

Annexe 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	0	32 067	0	32 067	0	0	6 706	0	0	0	6 706	0	25 361
Frais de recherche et développement				0							0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques		32 067		32 067			6 706				6 706	0	25 361
Fonds de commerce				0							0	0	0
Acomptes versés				0							0	0	0
Actifs corporels d'exploitation	0	137 253	0	137 253	0	0	13 456	0	0	0	13 456	0	123 797
Installations techniques et machines				0							0	0	0
Autres installations, outillage et mobilier		137 253		137 253			13 456				13 456	0	123 797
Acomptes versés				0							0	0	0
Placements	5 000	17 751 190	0	17 756 190	0	0	0	0	0	0	0	0	17 756 190
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	0	0	0	0							0	0	0
<i>Placements dans les entreprises liées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
<i>Placements dans les entreprises avec un lien de participation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Autres placements financiers	5 000	17 751 190	0	17 756 190	0	0	0	0	0	0	0	0	17 756 190
Actions, autres titres à revenu variable				0							0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe		15 751 190		15 751 190							0	0	15 751 190
Prêts hypothécaire				0							0	0	0
Autres prêts				0							0	0	0
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers		2 000 000		2 000 000							0	0	2 000 000
Autres	5 000			5 000							0	0	5 000
Créances pour espèces déposés				0							0	0	0
Placements des contrats en UC				0							0	0	0
TOTAL	5 000	17 920 510	0	17 925 510	0	0	20 162	0	0	0	20 162	0	17 905 348

Annexe N°9
Etat récapitulatif des placements (En DT)

	Valeur brute	Valeur nette	juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 751 190	15 751 190		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	8 466 244	8 466 244		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
Total des Placements	24 217 434	24 217 434	0	0
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	16 162 360	16 162 360		0
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				
Total	16 162 360	16 162 360	0	0

Annexe N°10
Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer (En DT)

Année d'inventaire	Exercice de survenance	
	2013	
<i>Inventaire 2013</i>		
Règlements cumulés		33 250
Provisions pour sinistres		104 941
Total charges des sinistres		138 191
Primes acquises		16 294 032
% sinistres / primes acquises		0,85%

Annexe N°11
Ventilation des charges et des produits des placements (En DT)

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations		393 810	393 810
Revenu des autres placements			
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
Total produits des placements	0	393 810	393 810
Intérêts			
Frais externes		10 695	10 695
Autres frais			
Total charges des placements	0	10 695	10 695

ANNEXE N°12
Résultat technique par catégorie d'assurance vie (En DT)

	Produits décès	Produits épargne	Total
Primes	333 194	15 960 838	16 294 032
Charges de prestations	0	-33 250	-33 250
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-179 798	-15 982 562	-16 162 360
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
Solde de souscription	153 396	-54 975	98 421
Frais d'acquisition	-49 191	-824 230	-873 421
Autres charges de gestion nettes	-8 708	-695 572	-704 280
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-57 899	-1 519 802	-1 577 701
Produits nets de placements	2 160	169 650	171 810
Participation aux résultats et intérêts techniques			
Solde financier	2 160	169 650	171 810
Primes cédées et/ou rétrocédées	-56 733		-56 733
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations			
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions			
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires			
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	0	0	0
Résultat technique	97 657	-1 405 127	-1 307 470
Informations complémentaires			
Montants des rachats			
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	179 798	15 982 562	16 162 360
Provisions techniques brutes à l'ouverture			
A déduire			
Provision devenues exigibles			

Compagnie Nouvelle d'Assurance (Attijari Assurance)

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 8 564 261 dinars, y compris le déficit de l'exercice s'élevant à 1 435 739 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young

Tunis, le 04 Février 2014

Fehmi Laourine

Compagnie Nouvelle d'Assurance (Attijari Assurance)
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2013

Nos travaux nous ont permis de relever les opérations suivantes :

- 1- La société Attijari Bank a facturé à la société Compagnie Nouvelle d'Assurance un montant de 83 KDT correspondant à la prise en charge des frais de formation, des frais juridiques de constitution, des frais de missions et des coûts d'acquisition de matériels informatiques.
- 2- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge à payer d'un montant de 62 KDT au titre des services non encore facturés par Attijari Bank et correspondant à la charge de loyer et du salaire de la directrice commerciale mise à la disposition de la compagnie par la banque et à la quote part dans les charges communes du siège (électricité, eau, téléphone, gardiennage, nettoyage).
- 3- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge à payer correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 105 KDT et revenant à Attijari Bank.
- 4- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge à payer correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt et Rahèt Béli) pour un montant de 40 KDT et revenant à Attijari Bank.
- 5- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge à payer correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 12 KDT et revenant à Attijari Bank.
- 6- La Société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit à recevoir correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans la campagne publicitaire menée par la compagnie pour un montant de 164 KDT. Ce montant représente 50% des charges engagées.
- 7- La Société Compagnie Nouvelle d'Assurance a conclu avec la société Attijari Leasing (Société appartenant au groupe Attijari Bank) un contrat de location financement portant sur une voiture de tourisme d'une valeur de 98 000 dinars. Le taux d'intérêt effectif global du contrat est de 7,5%.

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe et d'une prime égale à deux mois de salaire. Il bénéficie également d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la compagnie des charges de loyer, de carburant et des billets d'avion (Tunis-Maroc). Ces avantages ont été fixés par le contrat de détachement établi le 01 mars 2013.
- Le Président du Conseil d'Administration bénéficiera d'une rémunération exceptionnelle au titre d'une mission de suivi des travaux de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance durant l'exercice 2013.

Les obligations et engagements de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, se présentent comme suit (en dinars) :

	<u>Directeur Général</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2013
Avantages à court terme	366 006	33 564	80 000	80 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
Total	366 006	33 564	80 000	80 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

AMC Ernst & Young

Tunis, le 04 Février 2014

Fehmi Laourine